

CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 18 AVRIL 2011

COMPTE RENDU

Présidence : Madame Evelyne BERNARD

Présents : tous les conseillers étaient présents, sauf :

Absents excusés :

- Madame Patricia HANTZ (pouvoir à Madame Evelyne BERNARD)
- Madame Nathalie ADAM-VIRY (pouvoir à Monsieur Claude DIDIER-LAURENT)
- Monsieur Dominique MUNDING (pouvoir à Madame Séverine ANDRE)
- Madame Jocelyne VALENTIN (pouvoir à Madame Véronique GIRAUD)

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal SINIGAGLIA

Compte-rendu de la séance du 28 mars 2011 : ce compte-rendu est adopté

Compte-rendu de la séance du 28 février 2011 : Madame la Maire précise que les gravats issus de la démolition de la Maison Claudé serviront à structurer le parking. Dans la rédaction, le terme « Place » avait été retenu mais celui-ci peut être source de confusion avec la « Place de la Libération ».

Précisions sur les différents points examinés au cours de la séance :

- *Dans l'examen du budget* : les délibérations autorisant la Maire à déposer une subvention liée aux programmes d'investissements seront prises
- *Dans les affaires financières* : l'affaire du dépôt de garantie liée au contrat ENEREST sera ajoutée
- *Dans les affaires patrimoniales* : la demande de défrichement de Chèvre Roche, dans le cadre du plan de paysage, sera examinée
- Dans les affaires diverses, un courrier reçu le jour même de l'inspection académique fera le point sur la situation de la maternelle du centre.

Compte Administratif 2010

Hors la présence de Madame la Maire et sous la présidence de l'adjoint aux travaux, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2010 qui se présente ainsi qu'il suit :

| | Dépenses | Recettes |
|---|--------------|--------------|
| Section de fonctionnement de l'exercice | 2 135 909,71 | 2 508 779,99 |
| Section d'investissement de l'exercice | 751 440,93 | 1066 067,03 |
| Report en section de fonctionnement | | 152 908,86 |
| Report en section d'investissement | 185 137,52 | |
| Total | 3 072 488,16 | 3 727 755,88 |
| Restes à réaliser en fonctionnement | 0 | 0 |
| Restes à réaliser en investissement | 604 725,83 | 80 587,95 |
| Résultat cumulé en fonctionnement | 2 135 909,71 | 2 661 688,85 |
| Résultat cumulé en investissement | 1 538 304,28 | 1 146 654,38 |
| Total cumulé | 3 674 213,99 | 3 808 343,83 |

Adoption du compte de gestion 2010

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce compte, en parfaite concordance avec le compte administratif.

Affectation des résultats 2010

Le Conseil Municipal affecte le résultat de fonctionnement 2010 ainsi qu'il suit :

- C/1068 : 391 649,30 €
- C : 002 : 134 129,84 €

Budget 2011

Le Conseil Municipal par 21 voix pour et 6 voix contre, vote le budget 2011 qui se décompose ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : équilibre à 3 027 076,58 €

Section d'investissement : équilibre à 1 859 209,81 €

Taux d'imposition 2011

Par 21 voix pour et 6 voix contre, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition en appliquant une hausse de 1,7 % (hausse du coût de la vie entre février 2010 et février 2011) aux taux de référence communaux de 2010 (taux communaux votés en 2010 majorés des taux départementaux, les impôts départementaux ayant été transférés au bloc communal).

Ces taux sont les suivants :

Taxe d'habitation : 18,26 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,72 %

Taxe foncière sur le non bâti : 26,96 %

Contribution foncière des entreprises : 17,37 %

Participations intercommunales 2011 :

Le conseil municipal vote les participations syndicales :

- Commission syndicale des biens indivis de VAGNEY-SAPOIS – BASSE SUR LE RUPT – LE SYNDICAT et GERBAMONT : 35896 €
- Commission syndicale des biens indivis de SAPOIS- VAGNEY (section du Haut du Tô't) : 1503.32 €
- Syndicat pour une meilleure réception de la télévision : 0
- Syndicat scolaire : 50606,93 €

- Syndicat mixte de la voie verte : 10345,35 €
- SIVUIS : 8607,64 €
- Syndicat mixte pour l'informatisation communale : 1451,14 €

Soit un total de 108410,38 € inscrits au budget communal au C/6554

Demandes de subventions au Conseil Général des Vosges :

Le Conseil Municipal demande au Conseil Général une aide pour financer les investissements suivants :

- Aménagement de la Rue Robert-Claudiel
- Réaménagement de la salle des fêtes et création d'un nouveau parking de desserte des équipements sportifs
- Réaménagement de l'immeuble communal 10 Place Caritey
- Grosses réparations à l'école maternelle

Fixation des durées d'amortissement des travaux et de certains biens :

Le Conseil Municipal fixe les durées d'amortissement des travaux et des biens :

Travaux de voirie : 30 ans

Travaux sur les équipements sportifs : 15 ans

Travaux sur les bâtiments : 30 ans

Autres travaux : 20 ans

Concernant le matériel roulant et les engins : 10 ans

Convention financière avec ETUDES ET CHANTIERS GRAND EST :

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer un avenant à la convention financière signée le 4 novembre 2010 et fixant le montant de la participation définitive de la commune à 4438 €

Admissions en non-valeur :

Le Conseil Municipal admet en non valeur :

Sur le budget de l'assainissement : 3 titres pour un montant total de 105,65 €

Sur le budget de l'eau : 4 titres pour un montant total de 64,34 €

**Budget chaufferie : prise en charge d'un dépôt de garantie lié au contrat gaz –
décision modificative**

Inscription de crédits au C/ 275-816 de 2781 € en dépenses et en recettes

**Convention avec la DREAL LORRAINE pour la mise à disposition d'un
personnel de surveillance du système d'alerte des crues.**

Le Conseil Municipal donne son accord à la signature d'une convention avec la DREAL LORRAINE pour la mise à disposition une fois par semaine d'un personnel chargé de surveillance et de relevés.

Résiliation du bail de location du logement situé au 10 Place Caritey

Par convention entre le titulaire du bail et la commune, le bail de location du logement situé au 10 Place Caritey est résilié à compter du 30 juin 2011. Madame la Maire est autorisée à signer l'acte administratif.

Prorogation du bail de location du studio situé au 2 Rue des Ecoles

A la demande du titulaire du bail, le bail de location du studio est prorogé jusqu'au 31 mai 2011.

Demande de location de terrain – Monsieur et Madame BONTEMPS

Monsieur et Madame BONTEMPS qui gèrent l'association de la Ferme de Péchimont sollicitent la location de la parcelle cadastrale N° E 26 au lieudit « Péchimont » pour la création d'un verger conservatoire, dans la droite ligne avec les activités poursuivies par l'association.

Le conseil municipal donne son accord pour la location par bail emphytéotique de 50 années. Le prix de location est fixé en référence aux baux à ferme.

Demande d'autorisation de défrichage dans le cadre du « plan paysages » conduit par la communauté de communes des vallons du Bouchot et du Rupt

Madame la Maire et Monsieur l'adjoint aux terrains exposent qu'il est nécessaire de défricher le côté sud du plateau de Chèvreroche en direction de la ferme sur la parcelle communale située en limite de la propriété de cette dernière. Le Conseil Municipal demande l'autorisation de défrichage. Cette demande est le premier acte d'une demande de subvention pour le dessouchage en vue de redonner ces terrains en pâture. Le dossier est mené en partenariat avec le Conservatoire des Sites Lorrains.

Informations, communications et questions diverses

Monsieur l'Adjoint aux forêts donne le résultat de la dernière vente des coupes : trois des quatre parcelles ont été vendues et le prix proposé a été très correct.

Madame la Maire informe qu'elle a reçu le jour même une lettre de Madame l'Inspectrice d'Académie l'informant d'un projet de suppression d'une classe maternelle à l'Ecole du Centre, les effectifs étant jugés trop faibles. Le Conseil Municipal est en désaccord avec la mesure proposée et fait valoir, dans sa délibération, que la population est en progression.

Monsieur le premier adjoint donne des informations financières sur le syndicat à vocation unique de gestion de la piscine de la Moselotte. Ainsi, d'après les récents calculs effectués, le coût réel d'une entrée à la piscine est de 17,60 €. Grâce à la participation des communes membres, l'utilisateur ne paie qu'une participation modique tandis que la population scolaire (maternelle et primaire) est totalement exonérée.

Madame la Maire informe que l'association « moto verte des Hautes Vosges » organise un circuit sur le territoire communal les 29,30 et 31 juillet prochains.

Une conseillère demande s'il est possible d'abaisser le trottoir de la place de stationnement pour personnes handicapées située devant la Mairie. Elle souhaiterait aussi, pour faciliter la circulation de ces personnes, que la place soit recouverte de macadam. En outre, il serait souhaitable qu'elle demeure accessible les jours de marché. Madame la Maire répond qu'elle va faire étudier ces problèmes par les services.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 22 h 05.

Vu pour publication et affichage,

La Maire,

Evelyne BERNARD